



Assemblée générale

Distr. générale
3 décembre 2013
Français
Original : espagnol

Soixante-huitième session
Point 69 d) de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'homme : application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Rapport de la Troisième Commission *

Rapporteuse : M^{me} Adriana **Murillo Ruin** (Costa Rica)

1. À sa 2^e séance plénière, le 20 septembre 2013, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-huitième session, au titre de la question intitulée « Promotion et protection des droits de l'homme », la question subsidiaire intitulée « Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne » et de la renvoyer à la Troisième Commission.
2. La Troisième Commission a examiné la question subsidiaire à ses 21^e, 22^e et 33^e séances, les 22 et 30 octobre 2013. Ses débats sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants ([A/C.3/68/SR.21](#), 22 et 33).
3. La liste des documents dont la Commission était saisie pour l'examen de ce point figure dans le document [A/68/456](#).
4. Aucun projet n'a été présenté au titre de cette question subsidiaire.

* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en cinq parties, sous les cotes [A/68/456](#) et [Add.1 à 4](#).

